

**Communes 2016**  
**Programme du PSMN**  
**Propositions pour les Montagnes neuchâtelaises**

Version du 7 mars 2016 (validée par l'assemblée générale de section)

**TABLE DES MATIERES**

1. Développer des transports plus efficaces.....	2
2. Dynamiser la collaboration dans l'esprit du PSMN .....	4
3. Renforcer le développement économique des Montagnes neuchâtelaises.....	5
4. Lutter pour un meilleur équilibre dans le canton.....	6

# 1 Développer des transports plus efficaces

Aujourd'hui, dans les Montagnes neuchâtelaises, la situation des transports n'est pas satisfaisante. Les deux villes sont engorgées par le trafic, notamment pendulaire, et les liaisons ferroviaires sont insuffisantes et vétustes pour certaines lignes.

**A l'échelle régionale**, après le soutien massif le 28 février 2016 au projet Mobilité 2030, les perspectives d'un développement complémentaire des transports routier et ferroviaire sont favorables. Cependant, dans l'attente des confirmations du soutien financier par les Chambres fédérales en 2018 et 2019 pour la réalisation concrète de la H20 (contournement des Villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds) et de la ligne directe entre les Montagnes et Neuchâtel à l'horizon 2030, tout ne pourra pas rester figé. Des aménagements tant au niveau de la desserte que des horaires devront être effectués notamment sur les réseaux exploités par TransN et CarPostal.

**A l'échelle transfrontalière**, la région a une vocation d'ouverture. De ce point de vue, il est essentiel de privilégier les liaisons Est-Ouest et surtout Sud-Nord. L'accès aux grands axes ferroviaires et routiers européens est en effet une condition *sine qua non* de la vocation d'ouverture du canton au monde. A cet égard, les PSMN appuiera les Autorités des Montagnes dans les démarches à mener de concert avec le canton auprès de nos interlocuteurs français dans l'idée d'un développement cohérent et coordonné des transports de part et d'autre de la frontière.

## Nos actions

- Jusqu'à la réalisation de la ligne directe entre Le Locle-La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, soutien à la cadence toutes les 30 minutes introduite avec l'horaire CFF 2016 et à l'exploitation de matériel roulant de qualité offrant un nombre de places assises suffisantes
- Améliorer la liaison ferroviaire Bienne - Vallon de St-Imier - La Chaux-de-Fonds tant au plan de l'infrastructure que des cadences
- Appuyer le développement de la ligne ferroviaire La Chaux-de-Fonds – Les Ponts-de-Martel
- Assurer l'avenir de la ligne ferroviaire Le Locle – Les Brenets dans la perspective de Mobilité 2030
- Appuyer l'intensification en fonction des besoins des réseaux exploités par TransN et CarPostal tant au niveau de la desserte interurbaine que des horaires
- Dans une vision transfrontalière, réaliser une liaison ferroviaire optimale entre Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds - Le Locle – Besançon. Ce qui implique la construction indispensable du RER neuchâtelois, dont la ligne directe entre le Haut et le Bas du canton, une amélioration de la ligne La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Besançon (gare TGV d'Auxon) avec notamment l'électrification de la ligne jusqu'à Morteau, l'amélioration des infrastructures et la mise en œuvre du projet d'augmentation des cadences (4 paires de train par jour)

- Développer les relations entre La Chaux-de-Fonds et les Franches-Montagnes par les CJ (cadence à la demi-heure aux heures de pointe, augmentation de la vitesse commerciale et du nombre d'arrêts) et soutenir leur prolongement vers Delémont (3<sup>e</sup> rail)
- En plus de la H20, réaliser la H18 (évitement Est de La Chaux-de-Fonds), qui permettront non seulement de désengorger nos deux villes, mais encore de relier la route des microtechniques à l'A36 (Besançon - Strasbourg) et les Montagnes au Jura
- En collaboration avec les entreprises implantées dans les Montagnes, favoriser le covoiturage et la mise en place de plan de mobilité
- Développer les parkings d'échanges aux entrées de villes
- Favoriser la mobilité douce (développement des pistes cyclables interurbaines) afin de maintenir une qualité de vie élevée à l'échelle des Montagnes

## **2 Dynamiser la collaboration dans l'esprit du PSMN**

Les destins des deux districts, en particulier des deux villes du Haut, sont liés économiquement, culturellement, socialement et politiquement.

A court terme, la multiplication des collaborations est la voie que nous voulons poursuivre. Elle permettra à long terme, le regroupement du Jura neuchâtelois en une entité unique, ou au moins la réduction du nombre de communes (par exemple fusion dans les vallées de La Brévine, de La Sagne et des Ponts).

Cette collaboration est en marche et a déjà porté ses fruits dans nombre de domaines importants, entre autres :

- CIFOM (Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloises)
- SIS (Service d'incendie et de secours)
- Etat civil
- ARESA (Aéroport régional des Eplatures SA)
- Inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO
- Commission intercommunale d'aménagement du territoire
- Gestion du tri des déchets

Le PSMN s'engage à dynamiser et à renforcer cette collaboration notamment dans les domaines suivants :

- Communication et promotion de notre région au niveau économique
- Action sociale, par exemple au niveau des démarches liées à l'insertion sociale et professionnelle, en appui et en collaboration avec l'action menée par le canton dans l'idée de renforcer le dispositif d'intégration professionnelle
- Urbanisme, patrimoine, aménagement du territoire, en s'orientant vers une société à 2000 watts
- Offre culturelle, sportive et touristique

### **Nos actions**

- Valoriser le potentiel touristique des villages et vallées de la région (notamment La Brévine, Les Ponts-de-Martel et Les Brenets)
- Développer de façon générale la collaboration en matière d'urbanisme, d'économies d'énergie, de culture et de sports

- Mettre en réseau, avec tous les acteurs sportifs locaux, le développement d'activités sportives pour toutes et tous
- Développer le Parc régional du Doubs et valoriser ses structures de gestion (suisses et franco-suisses) comme outil de promotion commun de la région, en collaboration avec Tourisme neuchâtelois, pour favoriser l'éco-tourisme en complément à l'inscription à l'UNESCO
- Développer la promotion de notre inscription à l'UNESCO en créant, en collaboration étroite avec les acteurs culturels de la région, un « week-end » UNESCO avec conférences, films, musique, théâtre, etc.
- Réaliser le chemin des rencontres entre les gares des deux villes et sa prolongation en direction des Brenets et de la France
- Consolider l'agglomération urbaine du Doubs franco-suisse comme partie intégrante du Réseau urbain neuchâtelois et l'inscrire au sein du RER neuchâtelois

### **3 Renforcer le développement économique des Montagnes neuchâteloises**

Les Montagnes neuchâteloises constituent le premier créateur d'emplois et de richesses du canton. Elles constituent un pôle horloger, microtechnique et technico-médical indispensable à la bonne santé économique du canton.

Les Montagnes neuchâteloises, de par la prédominance du secteur secondaire, vivent une réalité socio-économique particulière. La question de la sécurité de l'emploi et du niveau de vie reste une préoccupation essentielle pour le PSMN.

#### **Nos actions**

- Accueillir et développer les logements étudiants
- Créer une commission économique intercommunale
- Maintenir les laboratoires HE-ARC Ingénierie dans le Haut, les développer.
- Créer un label pour mieux identifier la vocation micro technique de la région à l'aide d'une signalétique commune
- Renforcer le parc scientifique et technologique NEODE dans le cadre de l'aménagement du Crêt-du-Loche
- Maintenir les places de formation dans les écoles à plein temps dans le domaine technique pour les formations CFC et ES tant que les places d'apprentissage ne se développent pas suffisamment dans l'industrie

- Maintenir et développer, dans les Montagnes neuchâtelaises, les voies mûres dans les formations techniques
- Achever l'aménagement du Crêt-du-Loche comme pôle de développement d'importance cantonale avec de hautes exigences quant à la qualité des infrastructures et au respect des caractéristiques paysagères du secteur

## **4 Lutter pour un meilleur équilibre dans le canton**

L'équilibre régional est garanti par notre constitution cantonale. Le PSMN est persuadé de l'importance de cette disposition. Pourtant, force est de constater que la répartition des investissements étatiques et des emplois, ainsi que la restructuration des institutions publiques et des services administratifs se fait avant tout en faveur d'autres régions du canton.

### **Nos actions**

- Maintenir une pression forte auprès des Autorités cantonales pour obtenir de nouvelles implantations de services publics dans les Montagnes neuchâtelaises
- Valoriser les spécificités urbaines, architecturales, patrimoniales, naturelles et culturelles de la région comme matières d'enseignement tertiaire et développer de nouvelles collaborations avec les Hautes Ecoles
- Exiger le maintien d'un site hospitalier de première importance dans les Montagnes dans l'idée d'une répartition équitable des missions au niveau cantonal
- Appuyer le développement d'un réseau sanitaire en fonction des besoins de la population
- Soutenir auprès des Autorités cantonales l'instauration d'un système fiscal équitable qui prélèverait une partie de l'impôt des pendulaires sur la commune du lieu de travail